

# COMMUNIQUÉ

au personnel de nos établissements



Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries

**Objet : Fermeture des établissements de la CSDGS**  
**- Précisions pour les employés des centres administratifs -**

**La Prairie, le 13 mars 2020** – Durant la fermeture des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries soit au moins du lundi 16 mars au vendredi 27 mars 2020, les employés des établissements et de nos centres administratifs ne sont pas tenus de se présenter au travail, à l'exception des gestionnaires.

Nous devons toutefois maintenir les activités essentielles. Par conséquent, les gestionnaires pourraient contacter individuellement certains membres du personnel de soutien et professionnel pour réaliser certaines opérations.

Dans ces circonstances, les modalités de paiement rattachées aux modalités des heures supplémentaires s'appliquent.

Nous vous remercions de votre habituelle et précieuse collaboration,

*La Direction générale*